



L'inspecteur de l'éducation nationale  
Chargé de la circonscription Angoulême-EST  
à  
Mesdames les directrices,  
Messieurs les directeurs,  
Mesdames les enseignantes,  
Messieurs les enseignants,

Angoulême, le 7 septembre 2020

**NOTE DE SERVICE n°2 relative à la prise en charge des  
difficultés d'apprentissage des élèves**

Cette note vise à présenter l'organisation retenue par le pôle ressource de circonscription afin de guider les équipes pédagogiques dans la prise en charge de la difficulté scolaire.

Elle fait suite à la présentation effectuée lors de la réunion de rentrée des directeurs et directrices.

Note suivie par  
**Henri Porte**  
IEN Angoulême-EST

**Téléphone**  
05 17 84 02 12  
**Télécopie**  
05 17 84 01 38  
**Courriel**  
[ce.angouleme.est@ac-poitiers.fr](mailto:ce.angouleme.est@ac-poitiers.fr)

**Cité administrative du Champ  
de mars – Bâtiment B  
Rue Raymond Poincaré  
16023 ANGOULEME CEDEX**

### **1- Les priorités d'action du RASED**

*Ces priorités peuvent être appliquées selon les urgences et les nécessités repérées par les enseignant.e.s spécialisé.e.s.*

- **Périodes 1 et 2** : repérage des besoins et identification des élèves en rupture. Suivis CP et CE1 hors classes dédoublées, suivi des CE2 recomposés en REP+

- **Périodes 4 et 5** : GS repérage des fragilités et accompagnement des élèves ciblés

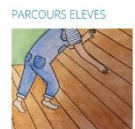
- **Cycle 1** : détection précoce des élèves présentant des difficultés d'apprentissage

- **Tous cycles** : accompagnement des élèves nécessitant une aide en urgence

### **2- Gestion des parcours élèves**

#### **• Le blog de circonscription**

Sur le blog de circonscription, un espace a été créé afin d'accompagner et d'outiller les équipes dans le repérage et le traitement de la difficulté scolaire. Il est accessible sur le blog de circonscription dans la rubrique [Parcours élèves](#).





Les différents niveaux de traitement de la difficulté scolaire sont présentés : la classe, le conseil des maîtres, les RASED...

Les documents de liaison ont été harmonisés à l'échelle de la circonscription avec des cartouches identiques. Ils sont téléchargeables sur le padlet. Des ressources thématiques seront ajoutées en partenariat avec les enseignantes spécialisées. La [fiche de demande d'aide RASED](#) est disponible en ligne.

### • Le rôle et les missions des RASED

Les membres des RASED sont des personnes ressources dans la prise en charge de la difficulté scolaire. Ils accompagnent les enseignants dans les réponses à apporter en classe et tout au long des parcours élèves. Ils prennent ainsi part aux aménagements (maintiens, passages anticipés, orientations...) et participent aux conseils de cycle. Les interventions auprès des élèves peuvent avoir lieu dans ou hors la classe.

Les réponses pressenties sont présentées aux familles. Cette communication peut revêtir diverses formes allant de l'écrit dans l'outil de liaison à la tenue d'une équipe éducative.

#### - Le conseil et l'appui au conseil de cycle

Les membres du RASED peuvent proposer de prendre part aux réflexions du conseil de cycle afin d'apporter leur expertise et d'aider à définir des moyens d'agir. Cela permet de croiser les approches afin de mieux comprendre les situations et d'élaborer les stratégies d'enseignement prenant en compte la diversité des élèves.

Ces temps de réflexion peuvent s'appuyer sur les outils d'analyse et d'étayage proposés par la plateforme [Cap école inclusive](#).

#### - Le repérage fin des besoins spécifiques de l'élève

Les enseignant.e.s spécialisé.e.s peuvent proposer un temps de travail autour de la définition des besoins. Cela peut se faire lors d'un échange avec l'enseignant titulaire de la classe ou suite à un temps d'observation en classe.

#### - La rédaction du PPRE

Le Programme Personnalisé de Réussite Éducative est un contrat passé entre la famille, l'enseignant et l'élève autour d'objectifs réalisables et mesurés dans le temps. Ce document permet en outre de faire apparaître l'ensemble des aides dont dispose l'élève afin de les mettre en cohérence.

Lorsque le conseil de cycle décide d'élaborer un PPRE, il peut bénéficier de l'expertise des membres du RASED. Cet appui peut aussi être mobilisé lors de l'analyse des résultats d'un PPRE arrivant à son terme.

**Il est à noter qu'une proposition de redoublement ne peut avoir lieu sans qu'au moins un PPRE ait été mis en place. De même, l'année du maintien, un PPRE est automatiquement rédigé dès le début d'année.**

#### - L'intervention en classe

Cette modalité d'intervention présente l'avantage de ne pas sortir l'élève de la progression de la classe. Cet accompagnement permet de travailler une compétence ciblée en proposant un étayage spécifique. Au-delà de l'intérêt de la co-intervention, ce temps permet aussi la construction d'outils adaptés.

### - La prise en charge en petits groupes

Les membres du RASED peuvent proposer une aide hors la classe dans le cadre d'un projet d'aide spécialisée qui permet de mettre en continuité leur action et celle de l'enseignant.e. Très souvent, cette modalité de prise en charge intervient après que l'enseignant.e ait testé ses propres aménagements. Pour autant, il est possible de mobiliser directement ce type de réponse lorsque la situation le nécessite.

#### • Le Pôle ressource

Lorsqu'une situation nécessite d'être abordée en équipe pluridisciplinaire, une [saisine du pôle ressource](#) de la circonscription peut alors être rédigée. Le RASED doit être informé avant chaque saisine, **sans quoi le dossier ne serait pas instruit**. Les situations remontées par les équipes, y seront abordées collégalement par les membres du RASED, l'équipe de circonscription, le pôle social et les enseignants référents associés. Le Pôle ressource est consulté pour toute demande d'aménagement de scolarité.

The image shows a form titled 'SAISINE PÔLE RESSOURCE' for the 'Circonscription Angoulême Est'. It includes fields for 'NOM Prénom de l'élève', 'Date de naissance', 'Niveau de classe', and 'Ecole'. Below these fields, there is a section for 'Partenaire scolaire' with a list of roles: 'Maître assistant', 'CPE', 'CPEA', 'CPEP', 'CPEI', 'CPEM', 'CPEP', 'CPEI', 'CPEM', 'CPEP', 'CPEI', 'CPEM'. There are also checkboxes for 'Le maître référent de votre école', 'Le maître référent de votre école', and 'Le maître référent de votre école'.

#### • L'équipe éducative

Elle se réunit à l'initiative du conseil de cycle et elle est présidée par le/la directeur.trice. Cette réunion vise à établir un constat partagé des réussites et des difficultés d'un élève. Elle fait le bilan des actions menées et permet d'envisager une suite possible à l'aide proposée. Les membres du RASED sont invités à y siéger afin de présenter leurs observations et participer à la mise en place des réponses adaptées dans un parcours d'élève. Le [compte-rendu d'équipe éducative](#) est rédigé et transmis aux partenaires et à la famille pour construire les réponses collégalement.

The image shows a form titled 'Compte rendu d'équipe éducative' for the 'Circonscription Angoulême Est'. It includes fields for 'NOM Prénom de l'élève', 'Date de naissance', 'Niveau de classe', and 'Ecole'. Below these fields, there is a section for 'Equipe éducative' with fields for 'Lieu', 'Date de naissance', 'Niveau de classe', and 'Ecole'.

### 3- Réponses aux problèmes de comportement

Les élèves qui présentent un comportement perturbateur peuvent nécessiter l'appui de l'enseignant.e spécialisé.e à dominante relationnelle. Son intervention fait suite au temps de synthèse avec le RASED présenté précédemment.

Il arrive que le comportement hautement perturbateur d'un élève conduise à une situation bloquante qui nécessite une intervention en urgence. Dans ce cas, il convient de prendre contact avec la conseillère pédagogique école inclusive qui pourra avertir l'IEN et le RASED. L'IEN peut alors demander une observation en classe afin d'envisager les suites à donner en lien avec l'enseignant.e spécialisée dans l'aide à dominante relationnelle et les psychologues de l'éducation nationale.

Le groupe départemental pluridisciplinaire d'accompagnement des élèves hautement perturbateurs pourra alors être sollicité pour envisager l'ensemble des réponses qui pourraient être apportées.

[Procédure d'accompagnement des élèves perturbateurs pour le premier degré](#)  
[20/02/20](#)